



S.I.R.D.

135, rue de l'Industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **22-07**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Comité syndical
du 27 juin 2007**

Le vingt sept juin deux mille sept, à dix huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Monsieur Marcel REPELLIN, Maire de Seyssinet-Pariset

Date de convocation : 12 juin 2007

Nombre de délégués en exercice : 18 Présents : 10 Votants : 13

Présents : Mmes CARRIER, CHAPUIS, MM ARNEODO(2), BAFFERT(2), BOULARD, CARREL(2), EYBERT-GUILLON, MERLE, REPELLIN, ROUX

Absents excusés : Mmes BROUZET, SUCHEL, MM COIGNÉ, MATRAIRE, DUCLOT, GAUTHIER, JULLIEN, BELLOC

Président de séance : M. REPELLIN

Secrétaire de Séance : M. BAFFERT

Rappel du quorum : 10

Objet : ADMINISTRATION GENERALE
Présentation et vote du compte administratif 2006

Rapporteur : Marcel REPELLIN

Le Comité syndical réuni sous la présidence de Yannick BOULARD, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2006 dressé par le Président, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- 1) LUI donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	TOTAL des Sections
Recettes	2 093 274,25	272 160,68	2 365 434,93
Dépenses	1 492 080,69	1 459 908,37	2 951 989,06
Résultat de l'exercice			
Excédent	601 193,56		
Déficit		-1 187 747,69 €	

- 2) CONSTATE, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 3) RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;
- 4) ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le comité syndical, après débats

Le comité syndical, après débats

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE

Conforme au registre

Ainsi fait les jours, mois et ans susdits

Seyssinet-Pariset, le 29 juin 2007
Le Président
Marcel REPELLIN

